

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016 À BRUXELLES – 17h30

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN
Koen DE CARNE – Lieven DORNEZ, administrateurs VZF.
Paul EVRARD – Bernard PAREZ – Sarah SCAILLET, administrateurs FFBN.

Excusé :

Johnny VAN DER STRAETEN

01. Notules

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15.11.2016 est approuvé.

02. Finances

02.1. Situation actuelle propositions partenaires vêtements & fournisseurs d'équipements

• SPEEDO

Après adaptation du retour publicitaire ainsi que la visibilité aux CB Natation, le CA a marqué son accord sur la nouvelle proposition de SPEEDO (durée du contrat 4 ans). Le logo de SPEEDO n'apparaîtra plus aux équipements nationaux du team national.

• JARTAZI

Président LOUWAGIE a obtenu une collaboration de 4 ans avec ce fournisseur d'équipement sportif qui se portera garant de la livraison annuelle des équipements à la FRBN ainsi qu'à la FFBN.

Au cours du mois de janvier W. GEORGES déterminera les modalités pratiques et il établira la convention finale de commun accord avec le « sales manager » de JARTAZI.

02.2. Loterie Nationale

- Évaluation dossier 2016 : félicitations de la part de la Loterie Nationale pour la rédaction complète du dossier FRBN, échange de feedback sur les activités publicitaires et le fonctionnement sportif, surtout en water-polo. Suite au changement du logo (Euro Millions à partir du septembre 2016) la FRBN devra effectuer plusieurs nouveaux imprimés. En outre, la Loterie Nationale souhaite également communiquer plus sur leurs objectifs généraux et leurs services.
- Demande dossier 2017 : date limite pour l'introduction est toujours fin janvier, mais le comité de subvention émettra déjà son avis au mois d'avril sur lequel le ministre compétent prendra une décision définitive endéans les 10 jours, y compris le montant exact des subsides octroyés.

02.3. VDK compte à terme et siège social de la FRBN :

Le CA marque son accord sur la prolongation (nouveau terme de 1 an avec maintien du capital à un taux d'intérêt assez limité).

W. GEORGES est prié d'adresser au nom du président LOUWAGIE une lettre à l'échevin responsable de la Ville de Bruxelles, M. Alain COURTOIS, afin d'obtenir plus de précisions sur les projets éventuels relatifs aux bureaux FRBN après la fin du bail et afin de s'informer des délais de préavis et la prolongation éventuelle conformément à l'avenant signé (annexe du bail). Si nécessaire, la FRBN examinera les possibilités par rapport à l'achat de locaux.

02.4. Résumé définitif notes de frais (bourses) athlètes 2016 :

Le CA a pris connaissance de ce résumé financier de toutes les notes de frais attribuées aux athlètes. Pendant les semaines suivantes les athlètes recevront un avis personnel relatif au décompte de leurs notes de frais 2016.

Le CA tient à rappeler qu'aucunes notes de frais ne seront remboursées aux athlètes qui n'ont pas satisfait à l'obligation contractuel de participation aux Championnats de Belgique OPEN (mai) et/ou PETIT BAIN (novembre), sauf désistement écrit motivé et accepté.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
16/01/2017	16/01/2017	19/01/2017	19/01/2017

02.5. Compte d'exploitation provisoire dd. 31.12.2016 :

Le rapportage financier est encore en rédaction pour le moment. Ce dossier financier sera soumis pour examen au prochain CA en janvier 2017. Toutefois W. GEORGES prévoit une considérable perte d'exploitation suite à la diminution des recettes ainsi qu'à l'augmentation des dépenses. Président LOUWAGIE annonce déjà la continuation de sponsoring par Coca-Cola.

02.6. Réorganisation administration et gestion du Water-polo National FRBN

• Entretien avec F. MERCIER & F. WEISE en fonction de la création et du fonctionnement Comité de Direction WP.

Le CA souhaite la bienvenue à ces deux membres-candidats pour le Comité de Direction WP, présentés par les deux fédérations régionales de natation.

Président LOUWAGIE résume la gestion et l'organisation des activités nationales de water-polo tout au long de sa présidence. Surtout la mesure relative à la « grande profondeur » a provoqué une discussion difficile et malheureusement la problématique de la mixité en water-polo continue à préoccuper dans certains instituts gouvernementaux.

Président LOUWAGIE donne des précisions sur le Comité de Direction WP, comme envisagé par le CA, et il accentue surtout la création d'un comité de gestion compétent qui peut fonctionner sans participation de la part du CA FRBN et dont les membres ne peuvent pas être membre de n'importe quel autre organe fédéral ou régionale, et de préférence ne pas avoir une liaison ou un lien actif avec un club de water-polo.

F. MERCIER émet quelques réserves sur ce dernier point car il ne voit pas comment un mandat au sein du Comité de Direction WP ne serait pas compatible ni cumulable avec une fonction, position ou présence dans un comité régional ou national de water-polo. Selon lui, il est cependant souhaitable de maintenir un lien ou une liaison minimale avec ces organes concernés afin de savoir ce qui se passe au sein du water-polo belge (y compris l'ensemble des clubs de water-polo).

Les modalités pratiques, points de travail et affaires opérationnelles doivent encore être examinées profondément de commun accord entre W. GEORGES, F. WEISE et F. MERCIER. Ces points seront discutés lors d'une 1^{ère} rencontre du Comité de Direction WP qui aura lieu le mercredi 21 décembre 2016 à 18h00 à Gand.

Après cette réunion les membres désignés décideront définitivement sur leur mandat effectif ou non au sein du Comité de Direction WP. W. VAN HECKE ne sera qu'invité par le Comité de Direction à un stade ultérieur.

Quid rôle autonome COM.DISCIPL.WP & CCA ? F. WEISE souhaite via le Comité de Direction WP transmettre des directives et instructions uniformes à la Commission de Discipline WP ainsi qu'à la Commission Centrale des Arbitres. Toutefois ce principe ne représente pas l'intention du CA afin de sauvegarder le fonctionnement indépendant et autonome de ces deux organes fédéraux. Bien entendu, le Comité de Direction WP peut toujours adresser des suggestions, mais ne pas imposer des règles ou instructions.

• Attribution du budget de fonctionnement annuel pour le Comité de Direction WP.

Le CA décide d'octroyer un budget fédéral de € 80.000,00 au Comité de Direction WP pour l'année 2017. Ce montant représente grosso modo les subsides annuels de la Loterie Nationale et les recettes totales provenant des Championnats de Belgique Water-polo.

À tout moment le Comité de Direction WP peut compléter le budget fédéral avec propres moyens via sponsoring, mais il n'y aura aucune aide (financière, administrative ni logistique) de la part des deux fédérations régionales pour le fonctionnement national de water-polo sous auspices du Comité de Direction.

Président LOUWAGIE demande que le Comité de Direction WP tienne une comptabilité analytique quant à son fonctionnement (année calendaire et/ou saison sportive) et ouvre un compte bancaire.

W. GEORGES transmettra toutes documentations et analyses financières sur le water-polo national au Comité de Direction WP.

03. Rencontres Internationales / Équipes nationales

03.1. CM SWI 25M Windsor CAN 06-11 DEC 2016

- Le CA a pris connaissance du rapport administratif et financier conjoint des chefs de délégation régionaux K. VANBUGGENHOUT (VZF) & K. BRAHAM (FFBN).

Le CA a également pris connaissance de l'incident entre P. TIMMERS et une nageuse Algérienne.

Plusieurs nageurs n'avaient pas le bonnet belge adéquat SPEEDO-YAKULT, à porter obligatoirement au CM FINA.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
16/01/2017	16/01/2017	19/01/2017	19/01/2017

- **Évaluation résultats sportifs TEAM SWI BELGIUM :**

Le CA a pris connaissance du résumé des performances de nos nageurs belges.

F. LECLUYSE et l'équipe de relais Messieurs 4x200m NL ont réalisé quelques superbes finales. 1 record belge pour J. COREELMAN (égalité RB 200m brasse). Toutefois plusieurs nageurs sont restés en dessous de leur niveau normal (étant donné la préparation limitée après les JO RIO 2016 ?).

- **Démission et absence FINA SWI Official M. CLASSEN-SCHWALL :**

Le CA a pris connaissance de cette annonce inattendue jusqu'avant le début de ce CM. Le CA déplore ce comportement vu la situation exceptionnelle d'avoir un officiel belge désigné par la FINA pour un CM Natation.

03.2. Championnats du Monde FINA Budapest 2017 : programme complet de compétition CM & calendrier divers Congrès FINA.

Le CA a pris connaissance du programme intégral CM 2017 ainsi que du calendrier des Congrès FINA (général & techniques).

03.3. Propositions critères de sélection nationale relatifs aux rencontres internationales Eau Libre 2017.

Le CA a pris connaissance de cette proposition de critères de sélection nationale et les a approuvés.

(Encore à déterminer plus tard > organisation de 1 ou plusieurs 5KM indoor time trials en 2017 ?).

04. Championnats de Belgique

04.1. Entérinement soumissions provisoires après 1^{er} appel dd. 15.11.2016 et attribution définitive organisation CB Masters 2017.

Le CA a pris connaissance de la situation actuelle quant au paiement des acomptes réglementaires.

Les piscines concernées (Anvers et Bruges) sont déjà contrôlées par la CSNA dans le cadre des éditions CB 2016.

Étant donné que toutes conditions sont remplies, le CA confirme toutes les soumissions CB reçues à l'issue du 1^{er} appel.

Le CA examine l'attribution définitive de l'organisation des CB Masters 2017, pour lesquelles les soumissions suivantes sont parvenues à la FRBN :

> ZNA Alost, uniquement pour le CB Masters Journée 3 (€ 126,00).

> HELIOS Charleroi pour le programme CB complet (3 journées) en 1 seul WE (€ 250,00 pour 2 jours).

Finalement le CA décide de donner préférence à la soumission de HELIOS Charleroi, vu que l'organisation du programme complet CB est tellement plus large que l'organisation de 1 seule journée.

La FRBN déterminera en tout cas des critères précis pour l'année prochaine sur base desquelles une organisation en 1 seul week-end (2 journées de compétition) sera considérée comme prépondérante et prioritaire envers l'organisation à part de 3 journées de compétition séparées.

04.2. 18u00 > Ouverture soumissions 2^e appel * organisation CB SWI CAT WE1 2017 & CB Synchro CAD 2017.

Le délégué suivant est présent : M. TOPPET (CSNA).

NATATION

Championnats de Belgique d'été Natation WE1 (11-14a)

> pas de soumission.

En concertation avec M. TOPPET (CSNA) le CA décide de rouvrir complètement l'adjudication à tous les clubs en accordant **exceptionnellement et uniquement** pour l'édition CB CAT WE1 **2017** une dérogation à l'obligation des plots de départ du type moderne, comme normalement exigés suivant le cahier des charges en vigueur.

Par conséquent un nouvel appel sera quand même lancé pour l'organisation de ces Championnats de Belgique d'été Natation WE1 (11-14 ans) avec ouverture des enveloppes lors de la prochaine réunion du CA au **jeudi 19 janvier 2017 à 18h00**.

SYNCHRO

Championnats de Belgique Synchro Cadettes

> la soumission du club BRASS Bruxelles est retenue pour le montant de € 253,00, l'organisation sera confiée définitivement après paiement de l'acompte réglementaire.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
16/01/2017	16/01/2017	19/01/2017	19/01/2017

05. Courrier

05.1. COIB

* Le CA a pris connaissance de quelques adaptations au règlement d'ordre intérieur du COIB.

* Le CA a pris connaissance de l'invitation au gala-dîner « Road to Tokyo 2020 » du Comité Olympique Paralympique dd. 09.02.2017.

05.2. FINA

* W. GEORGES donne quelques commentaires sur le déroulement du FINA World Aquatics Convention & Gala Soirée.

Le CA a pris connaissance des lauréats « FINA Athlètes de l'année 2016 ».

La FINA a publié un manuel « Policy & Procédure » dans le cadre des principes de « bonne gouvernance ».

05.3. LEN :

* **Liste LEN Water-Polo Arbitres 2017** : suite au conseil de la Commission Centrale des Arbitres K. DE BOECK et A. D'HOSSCHE seront proposés à la LEN.

* **Liste LEN Synchro Juges 2017** : les candidats comme juges doivent encore être proposés par la CSSY Nationale.

* **LEN Coupe d'Europe Eau Libre 2017** : le CA a pris connaissance du calendrier européen LEN Eau Libre pour l'année 2017. Il y aura probablement une participation obligatoire à la Coupe LEN Eau Libre en fonction de l'inscription et la participation au LEN CE Eau Libre.

* **LEN Congrès – Marseille (FRA) 12-13 mai 2017** : le CA FRBN désignera les délégués plus tard.

05.4. VZF :

* Le CA a pris connaissance de l'offre d'emploi pour Directeur Général VZF (vu la retraite du secrétaire-général Fernand VAN HUYNEGHEM dd. 01.09.2017).

* L'Assemblée Générale VZF aura lieu le samedi 25 mars 2017 à Anvers (Ramada Plaza Hotel).

* VIP invitation Flanders Speedo Cup 21-22 janvier 2017 * Anvers.

05.5. FFBN :

* L'Assemblée Générale FFBN aura lieu le samedi 11 mars 2017 à Charleroi.

Le CA a pris connaissance de l'ordre du jour et de l'appel aux candidatures pour CA & Comités sportifs.

P. EVRARD annonce qu'il ne sera plus candidat pour la présidence et qu'il démissionne de son mandat, vu le fait qu'un autre candidat à la présidence s'est présenté : M. Marc HUBERTY. Toutefois il envisage de rester encore administrateur au niveau régional FFBN ainsi qu'au niveau national FRBN.

* Composition Commission de Discipline WP FRBN : vu le transfert de X. SWERTVAEGHER à la CSWP Nationale il faudra d'urgence désigner un 2^{ème} membre effectif de la FFBN. Pour le moment aucun candidat n'est disponible. Si nécessaire, un appel général sera lancé par la FRBN.

05.6 Correspondances CNBA/MOSAN sur une question de nationalité d'un nageur participant au CB SWI OPEN 25M Bruges.

Le CA a pris connaissance de cette problématique, à savoir discussions sur la nationalité exacte d'un nageur à l'occasion d'un CB Natation. Vu la responsabilité totale du club participant sur l'exactitude et la justesse de ses engagements (mais dans le cas échéant en défaut), une amende réglementaire sera infligée au club concerné.

05.7. Service Médiateur Flamand / Commissariat Droits des Enfants.

La CA a pris connaissance de la réaction de ces instituts gouvernementaux sur les décisions et les mesures prises par la FRBN au sujet de la mixité en water-polo dans les championnats nationaux.

S. SCAILLET résume brièvement sa réaction sur cette lettre qui sera également transmise au Comité de Direction WP à titre informatif.

06. Divers

06.1. Appel général annuel par rapport à l'introduction des propositions de modifications au règlement (édition 2017 du Règlement Fédéral).

W. GEORGES lancera prochainement cet appel général annuel à toutes commissions nationales concernées.

Date limite pour l'introduction des propositions : 31.01.2017.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
16/01/2017	16/01/2017	19/01/2017	19/01/2017

06.2. Projet calendrier de réunions FRBN 1^e trimestre 2017.

Le projet de calendrier 2017 est encore en rédaction.

Le CA a déjà fixé la date pour la réunion au mois de janvier : [jeudi 19 janvier 2017 2016 à 17h30](#) (y compris le dîner de nouvel an après la réunion).

06.3. Varia :

Néant.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur, Wouter Georges, Secrétaire-Général

PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION : JEUDI 19 JANVIER 2017 – 17u30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES
--

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
16/01/2017	16/01/2017	19/01/2017	19/01/2017